

Plan de prévention des abandons

Version 1 Date novembre 2020

Rédacteur : SP / Valideur : SV et DP

La lutte contre l'abandon de parcours est une priorité pour notre établissement. Outre assurer le suivi obligatoire des étudiants durant leurs parcours, il s'agit également de garantir l'égalité des chances et de faire en sorte que chaque étudiant puisse construire son avenir professionnel.

Pour cela, l'établissement a établi un plan de prévention en 3 points :

- Les causes d'abandon de parcours
- La prévention de ces risques
- La mise en place de propositions d'actions

I/ Connaître les principales causes d'abandon :

Liées aux Risques physiques: une pathologie plus ou moins grave, un handicap, une grossesse ...

Liées aux Risques psychologiques et psychiques : la perte de motivation, l'angoisse liée aux examens et à l'échec scolaire, le repli sur soi, la perte de lien social, la dépression, le risque sanitaire ...

Liées aux situations du quotidien: l'absentéisme régulier, une mauvaise orientation, un environnement social ou économique défavorable, le manque de temps, des problèmes de transports, l'impossibilité d'accéder à un logement ...

II/ Repérer et prévenir les abandons de formation :

1/ Savoir détecter les signes avant-coureurs :

Les signes avant-coureurs forment un faisceau d'indices pouvant permettre d'identifier un étudiant en difficulté et d'intervenir avant un décrochage total :

- sur les apprentissages : perte de motivation, d'intérêt ou de concentration, baisse de l'investissement dans le travail personnel, difficultés à s'organiser et à gérer son travail et à respecter les échéances de la restitution des écrits, difficultés à s'inscrire dans les pratiques du lieu de stage, etc.
- sur le comportement social : absentéisme, retards, non-respect du cadre, difficultés à travailler en groupe ; etc.
- sur l'équilibre personnel : perte de confiance en soi, repli, anxiété, etc.

III/ Mettre en place des propositions d'actions :

Au sein du CRFPE, ces signaux d'alarme sont pris en considération. C'est pour cela que certains outils spécifiques ont été instaurés afin de prévenir et/ou limiter ces ruptures de parcours.

Avant l'entrée en formation :

 Une sensibilisation dès les entretiens de sélection sur les contraintes et volumes de travail que nécessitent les formations proposées

- Un service accueil qui oriente et informe sur les dispositifs de financements, les possibilités de de logement, la santé, etc.
- Un site internet qui reprend le déroulé de la formation et les possibilités d'accompagnement social
- Une intervention, lors de la journée d'intégration (EJE) ou lors de la journée de démarrage (CAP AEPE, CAFERUIS), pour présenter la formation, le rythme, le travail attendu, ...

Pendant la formation :

- Le site internet qui décrit les aides régionales, sociales et donne des informations pratiques
- Un référent handicap qui informe, oriente, conseille les étudiants en situation de handicap
- Un référent pédagogique par promotion. Il peut être complété par un référent de groupe (pour les EJE)
- Des visites de stage
- Un contrôle quotidien des absences
 - Un pointage par promotion et par ordre alphabétique, est requis, 2 fois par jour à réception des feuilles d'émargement des étudiants;
 - Une vérification est effectuée ;
 - L'étudiant doit apporter un justificatif ou, dans le cas où il n'en aurait pas, sera convié par le référent de groupe et/ou le coordinateur de dispositif / responsable pédagogique concerné, à un entretien individuel, afin d'exposer la situation et d'en comprendre le(s) difficulté(s).

Des instances institutionnelles

- Pour l'ensemble des formations diplômantes: une représentation de la promotion par des délégués qui peuvent faire remonter les difficultés rencontrées, qu'elles concernent les modalités pédagogiques, les rythmes ou les conditions matérielles des formations, par la promotion lors des
 - o EJE : Conseils de perfectionnement et réunion des délégués
 - CAP AEPE : rendez-vous responsable pédagogique et délégué. De par la taille de la promotion, ces rendez-vous se font, au besoin, au fil de la formation
 - CAFERUIS : rendez-vous responsable pédagogique et délégué. De par la taille de la promotion, ces rendez-vous se font, au besoin, au fil de la formation
- **EJE : Des commissions de validation semestrielle** qui permettent de faire un point d'étape et de repérer des difficultés d'inscription dans le processus de formation

Un suivi individualisé et personnalisé

- Des entretiens individuels à la demande de l'étudiant ou de l'équipe
- Des commissions pédagogiques réunies à l'initiative de l'équipe pédagogique qui permet d'acter les difficultés et de proposer des remédiations

Dans le cadre des formations courtes

La convocation rappelle l'ensemble des éléments permettant d'assurer la présence du stagiaire. Un tour de table en début de formation du formateur permet de mesurer les attentes des participants. S'il y a absence d'un stagiaire, le formateur prévient le service administratif pour prise de contact avec l'employeur.